



Le Pigeonnier De La Maigne A Loubressac:



Le privilège seigneurial du pigeonnier fut aboli dans la nuit du 4 août 1789. Cette nuit-là, l'Assemblée nationale constituante vota la suppression des privilèges féodaux. La France comptait alors plus de 40000 de ces édifices. Apanage des puissants (noblesse et congrégations religieuses), l'élevage des pigeons offrait, outre une chair appréciée, de précieuses fientes ou colombine, meilleur engrais naturel avant ceux créés par la chimie de synthèse.

Le pigeonnier de La Maigne à Loubressac est daté du 16^{ème} siècle mais il est cependant cité dans les archives de l'Abbaye de St Cyprien à Poitiers vers 1080!! Légué en ruines à la commune de Mazerolles, il a été restauré en 2018 à l'initiative de celle-ci par une association d'insertion et est maintenant facilement accessible à tous les amoureux du patrimoine.

Si aujourd'hui, on dénombre 560 boulines (trou dans le mur du pigeonnier qui sert de nid à un couple de pigeons), initialement le pigeonnier de La Maigne en possédait 1480. Même si cela n'est pas une vérité absolue, il est admis que le nombre de boulines permettait de calculer la superficie du domaine sur lequel le pigeonnier était implanté...un bouline correspondait à un arpent de terre, terme utilisé au Moyen Age pour mesurer les terres, un arpent a dix perches de longueur et dix de largeur donc une superficie de cent perches... en Poitou, la perche équivaut à vingt et un pieds, sachant qu'un pied vaut trente-trois centimètres, l'arpent correspond donc à 48 ares que l'on s'accorde, pour simplification à désigner comme ayant la valeur d'un demi-hectare, cela veut dire que la superficie du domaine sur lequel était implanté le pigeonnier de La Maigne aurait été de 740 hectares !!!

De type cylindrique, c'est un ouvrage de maçonnerie aux murs épais élevé en moellons joints dont la paroi interne est garnie de ces boulines enclavés au fur et à mesure de la construction du mur. C'est un pigeonnier à pied, c'est-à-dire que les boulines partent du bas de l'édifice.

Le bandeau, alignement de pierres plates disposées en saillie et qui ceinturent extérieurement le pigeonnier, est bien visible sur la partie restaurée. Outre son aspect esthétique, son rôle était d'empêcher les prédateurs, fouines ou rats, de parvenir jusqu'aux nids.

La corniche qui supportait la charpente a disparu en même que cette dernière, ainsi que la toiture et les lucarnes d'envol...étant enfant, je me souviens qu'elle était encore présente, une photo en témoigne...il me suffirait de la retrouver.

On se souvient qu'un boulin est un espace vide aménagé dans le mur et dans lequel niche un couple de pigeons. Les boulines du pigeonnier de La Maigne ont une forme « standard » à ouverture rectangulaire excentrée pour permettre aux pigeons de se cacher au fond du boulin et de protéger ainsi leur couvée. Trois niveaux composés respectivement de 7, 9 et 8 rangées sont séparés par de grandes pierres plates débordant d'une dizaine de centimètres faisant office de protection anti-vermines. Sur le niveau supérieur, on distingue 4 rangées de boulines supplémentaires maçonnées différemment, pourquoi ?

Mais ce pigeonnier garde encore beaucoup secrets et nous pose de nombreuses questions : à qui appartenait-il, qui habitaient la ou les maisons, aujourd'hui en ruines, attenantes au pigeonnier et ce souterrain tout à côté, à l'entrée maçonnée, où allait-il ?

Des recherches approfondies aux archives seraient à entreprendre pour tenter de répondre à ces questions...mais, ça c'est une autre histoire.

Jean-Michel Puissesseau

Bibliographie :

- . Regard sur les colombiers, fuies et pigeonniers de la Vienne. Jean-Claude Petit.
- . Laissez-vous conter Mazerolles. Syndicat mixte du Pays Montmorillonnais.
- . Le Chasseur Français Juin 2021.